



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



# Protection civile

District Nyon

## Table des matières

<b>Le mot du président</b> .....	3
<b>Avant-propos du commandant</b> .....	4
<b>Personnel</b> .....	5
Organigramme 2023 .....	5
Effectifs .....	5
Promotions.....	7
Officiers libérés .....	8
Volontaires .....	8
<b>Missions</b> .....	8
Interventions en situation d'urgence (ISU).....	9
Interventions en faveur de la collectivité (IFC).....	11
Instruction et cours de répétition .....	12
Logistique / matériel .....	13
<b>Conclusion</b> .....	14



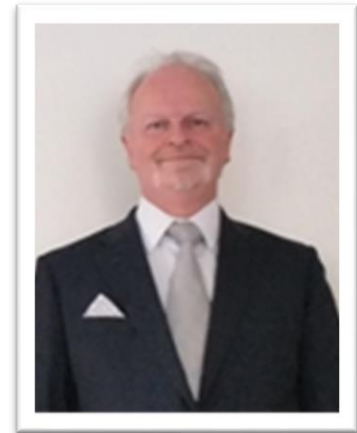
## Le mot du président

Chères lectrices, Chers lecteurs,

C'est toujours un réel plaisir de regarder dans le rétroviseur, l'année écoulée au sein de notre Organisation Régionale de la Protection Civile District Nyon.

Effectivement, les années se suivent et heureusement ne se ressemblent pas. 2023 a été celle de la fin du Covid et de la prise de conscience de notre dépendance aux marchés extérieurs concernant notre approvisionnement énergétique, surtout notre façon de la consommer ainsi que l'amplification du dérèglement climatique.

Nous nous réjouissons de constater que notre ORPC a toujours répondu "présente" afin de venir en aide à nos concitoyennes et concitoyens, malgré une augmentation des sollicitations découlant entre autres des évènements mentionnés précédemment.



Les collaboratrices et collaborateurs, les membres du CoDir de notre ORPC, au même titre que les 9 autres entités de notre canton, restent soudé·e·s et motivé·e·s, malgré les incertitudes liées à la future réorganisation cantonale qui tend à aller dans le sens de la ligne de commandement unique (LCU). Pour rappel, cette volonté découle du programme de législature 2022-2027 du Conseil d'Etat vaudois, je cite : "Adapter la Protection civile vaudoise à la réalité des effectifs en baisse constante et à l'évolution des risques par une réforme dans l'organisation des régions". Avec les 10 commandants et les 10 CoDir, nous avons élaboré un contre-projet nommé "Synergie renforcée" qui malheureusement n'a pas reçu l'accueil escompté par le département de Monsieur le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos. Le débat politique n'en n'est qu'à ses débuts. Il fait partie d'un vaste chantier cantonal sur la protection de la population mais également sur des réformes fédérales qui se discutent à Berne.

En interne, au 1<sup>er</sup> mars 2023, notre commandant, le Lt col Joël Tobler a pris ses quartiers au centre d'engagement de Prangins, ce qui a permis à notre collègue Jean-Claude Bays de poser sa casquette de commandant a.i. Nous avons également engagé en CDI deux nouveaux collaborateurs, le Plt Jonathan Pfister en qualité de chef d'office, adjudant de bataillon au 1<sup>er</sup> avril 2023 ainsi que le Sgt Marc Schweizer en tant que responsable des ouvrages de la PCi. Nous avons également fêté, avec un peu de retard, 10 ans de bons et loyaux services avec du Maj. Adrien Hochreutener. Le Cap. Patrick Beney a fait valoir ses droits à une retraite anticipée après 8 ans passés au sein de l'équipe professionnelle. Tous ces évènements ont amené une nouvelle dynamique de groupe, et engendré un enthousiasme au sein du team des collaborateur·rice·s professionnel·le·s dont on ne peut que se réjouir.

En conclusion, je citerai cette phrase de Guy Roux : "Gardez le cap dans la tempête et tenez fermement la barre", C'est exactement la ligne que nous avons suivie tout au long de l'année 2023, tous ensemble avec nos collaboratrices et collaborateurs professionnels déterminés, nos astreints débordant de motivation, votre comité directeur passionné, sans oublier l'appui du Conseil Intercommunal et de son président. Encore un grand merci à toutes et tous pour votre engagement et votre soutien inconditionnel qui nous permettent de porter haut les valeurs de notre ORPC du district de Nyon.

Yvan Laurent

A handwritten signature in blue ink that reads "Yvan Laurent". The signature is stylized and written in a cursive script.

# Avant-propos du commandant

## 2023, une année de transitions

Après plusieurs années marquées par des mobilisations importantes et de nombreux changements à la tête de l'organisation, l'année 2023 est à considérer comme une année de transition : Transition vers une stabilité interne retrouvée, transition vers un bâtiment conforme et transition vers une réforme cantonale qui n'est pas encore formellement décidée et dont les détails restent encore flous.



En ce qui concerne la structure professionnelle, les mesures prises en 2022 par le CoDir, telles que la création d'un pôle coaching et la désignation d'un commandant ad intérim, ont progressivement fait place à un nouvel organigramme. Les rôles et responsabilités de chaque membre du personnel ont été redéfinis, un travail de description, d'évaluation et de classification des fonctions a été entrepris avec succès et les postes vacants ont été repourvus grâce à de nouveaux engagements.

Avec la perte de 94 astreints et la diminution d'une compagnie, la milice paie une nouvelle fois un lourd tribut aux effets de la révision de la LPPCi. Bien que cette dernière continue à impacter notre organisation en 2024, plusieurs signes encourageants semblent indiquer une sortie du tunnel. En premier lieu, le nombre de personnes recrutées est à nouveau en augmentation. Ces recrues, une fois formées par le canton, devraient venir renforcer les rangs des ORPC. En outre, sept astreints (+80%) ont choisi de poursuivre leur engagement via le volontariat, témoignant également d'une motivation retrouvée.

En ce qui concerne les mobilisations, 2023 restera une année de repli par rapport aux trois années précédentes. En effet, les mobilisations en relation avec les différentes crises ont fortement diminué, et une certaine normalité nous a permis de mener de véritables cours de répétition ainsi qu'un engagement "Paléo" sans ombres. Il est à souligner que la visite du remplaçant du Commandant cantonal lors du cours de répétition de la compagnie 3 a permis de mettre en lumière quelques points d'amélioration à apporter dans le futur.

En conclusion, lorsque j'ai repris le commandement le 1<sup>er</sup> mars 2023, je n'imaginai pas l'ampleur des nombreux chantiers qui nous attendaient, à savoir : La reconstruction de l'équipe de professionnel-le-s, le défi de la réduction des effectifs, la mise en conformité de notre centre d'engagement de Prangins l'élaboration d'une base réglementaire pour le personnel, ou encore les tergiversations entourant le projet de réforme de la Protection Civile vaudoise. Les enjeux sont multiples et variés.

Dans ce contexte, maintenir des troupes motivées n'a pas été de tout repos. Pourtant, nous l'avons fait ! Et quelles que soient les décisions prises par les autorités cantonales sur l'avenir de la PCi, je souhaite que nous continuions, ensemble, à travailler pour que notre organisation demeure :

**Un service de la population, par la population pour la population !**

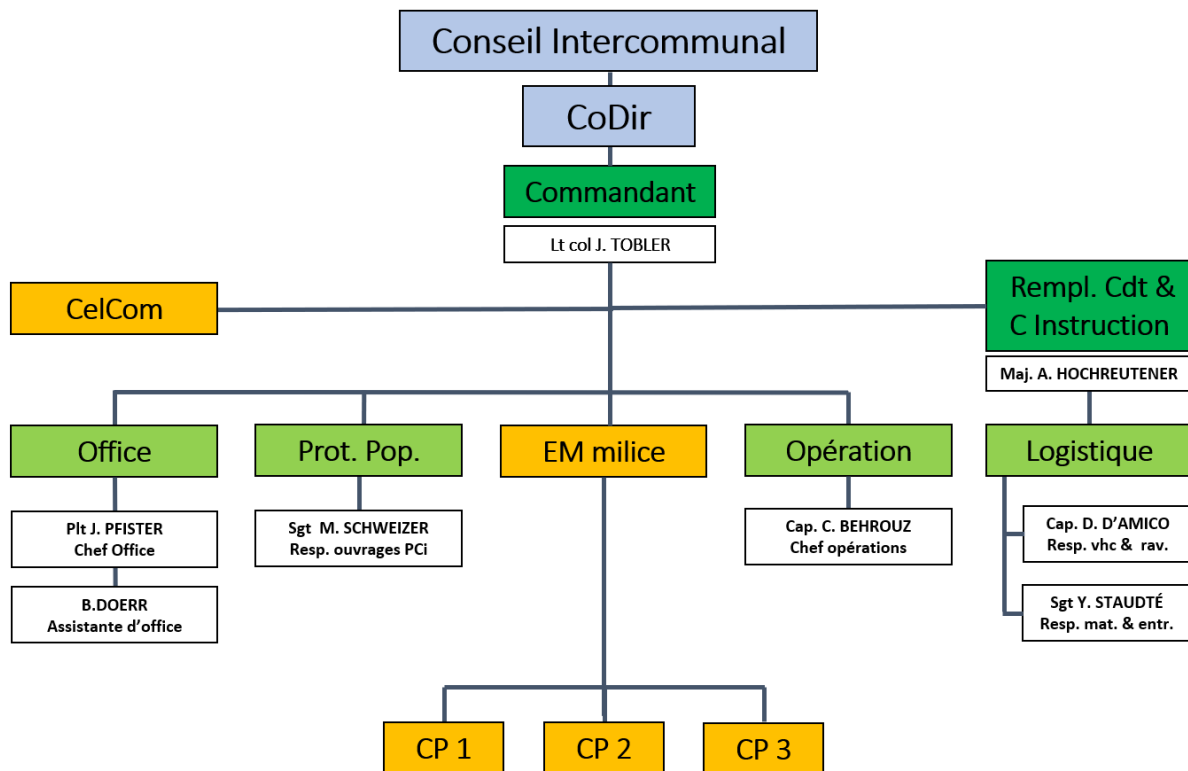
Lt col Joël Tobler

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Joël Tobler', written over a large, stylized blue scribble.

# Personnel

L'année 2023 a été marquée par plusieurs changements au sein du personnel professionnel. Avec le départ à la retraite du Capitaine Patrick Beney à la fin juillet, mais également avec la confirmation de l'engagement en CDI de nouveaux collaborateurs pour pourvoir des postes vacants, restés ouverts depuis plusieurs mois. Ainsi, Jonathan Pfister a repris le poste de chef office / adjudant du bataillon et Marc Schweizer celui de responsable des ouvrages de la PCi. Joël Tobler, quant à lui, a succédé au commandant par intérim Jean-Claude Bays à la tête de l'organisation le 1<sup>er</sup> mars 2023. Cette transition a été suivie d'une période de réorganisation et de simplification de la structure hiérarchique.

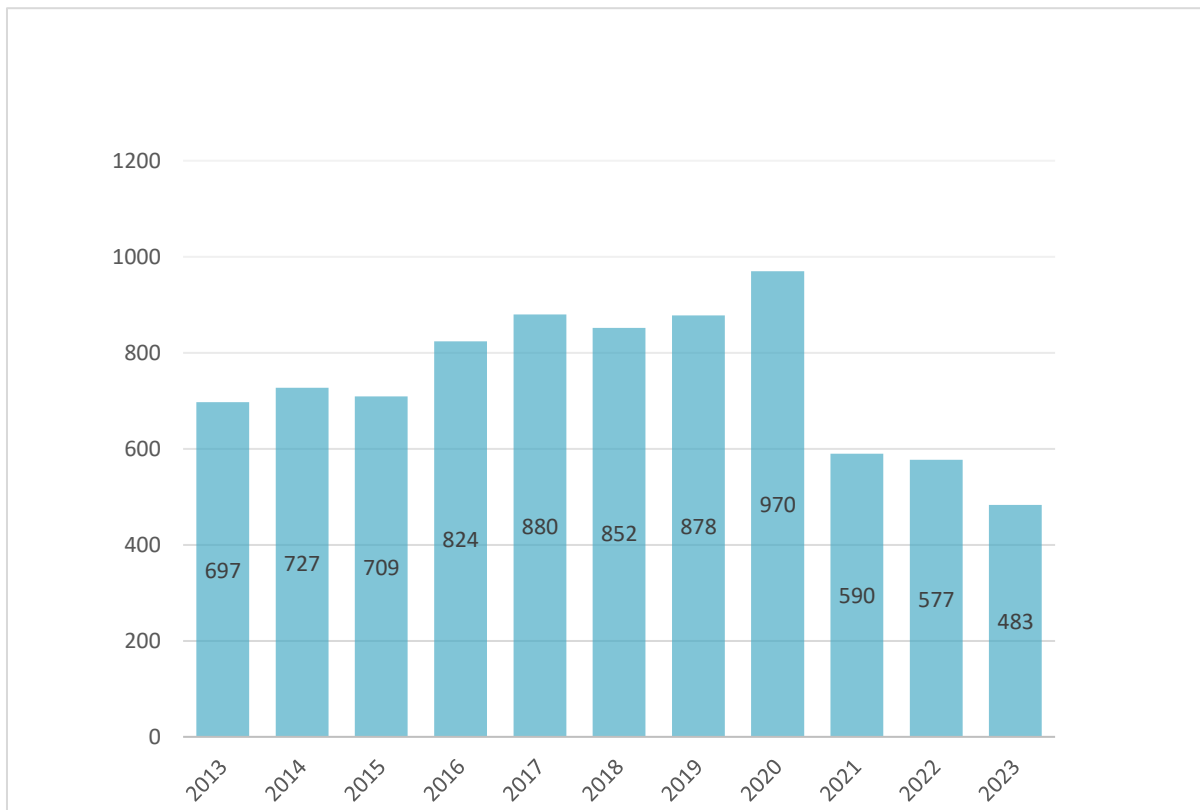
## **Organigramme 2023**



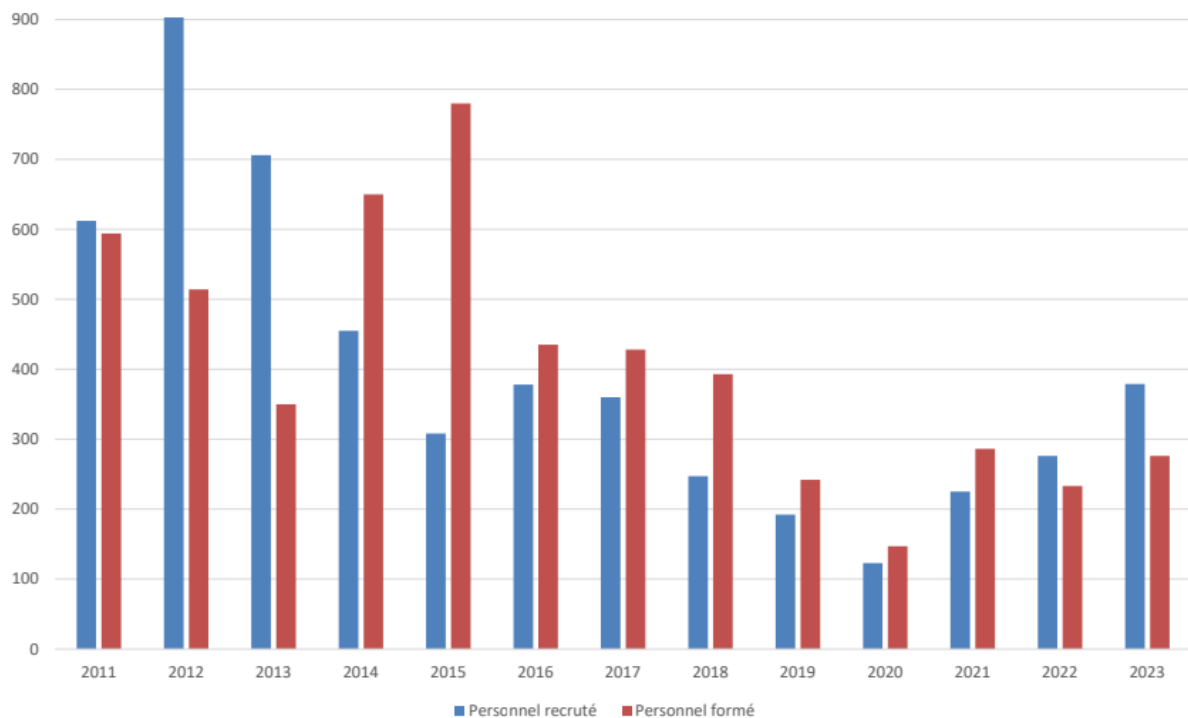
## Effectifs

L'importante baisse d'effectif enregistrée en 2021 à la suite de la révision totale de la LPPCi et le nombre infime de personnes recrutées durant la période COVID-19 impactent encore de manière importante l'effectif de notre ORPC. Cependant, les chiffres réjouissants communiqués par le Service de la Sécurité Civile et Militaire laissent espérer une stabilisation, voire une amélioration de l'effectif dans les années à venir (voir graphiques ci-après).

## Effectif du personnel astreint à l'ORPC District Nyon



## Miliciens recrutés et formés pour la Protection civile vaudoise



© SSCM, Gollion 2023 - La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée

## **Promotions**

Notre bataillon ayant enregistré la libération de bon nombre de cadres ces dernières années, nous nous réjouissons de pouvoir compter sur de nouvelles personnes prêtes à s'investir dans le développement de leurs compétences de conduite du personnel ou au travers de diverses spécialisations.

Sont nommés au grade d'appointé :

<b>Grade</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nouvelle fonction</b>
Soldat	Deppierraz	Quentin	Ordonnance de bureau
Soldat	Coulleret	Quentin	Spécialiste conducteur
Soldat	Cottet	Nicolas	Spécialiste conducteur
Soldat	Melchiorre	Swan	Spécialiste antichute
Soldat	Bonacorsy	Rémy	Ordonnance de bureau

Sont nommés comme sous-officiers, au grade de caporal :

<b>Grade</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nouvelle fonction</b>
Appointé	Borgeaud dit Avocat	Ethan	Chef de groupe assistance
Soldat	Terco	Maximilien	Chef de groupe AIC
Soldat	Motta	Yoan	Chef de groupe AIC
Soldat	Nussbaum	Robin	Chef de groupe AIC

Est nommé comme sous-officier, au grade de sergent :

<b>Grade</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nouvelle fonction</b>
Caporal	Nussbaum	Robin	Rempl chef de section AIC

Est nommé comme officier, au grade de lieutenant :

<b>Grade</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nouvelle fonction</b>
Sergent	Pignon	Emmanuel	Officier de l'assistance

Sont nommés comme officiers, au grade de premier-lieutenant :

<b>Grade</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nouvelle fonction</b>
Lieutenant	Ruau	Andy	Rempl de commandant de CP
Lieutenant	Zermatten	Marc	Rempl de commandant de CP
Lieutenant	Eerdmans	Patrick	Rempl de commandant de CP

## **Officiers libérés**

Certains astreints touchent leurs premiers galons et d'autres terminent leur obligation de servir. S'il est impossible de mentionner tous les astreints ayant atteint cette limite, il y a lieu de nommer les personnes qui, en plus d'accomplir leur devoir, ont investi de leur temps afin de rejoindre le cercle des officiers et contribuer au développement de notre ORPC. C'est donc toujours avec regrets que nous devons nous résoudre à les laisser profiter d'une retraite PCi bien méritée.

<b>Grade</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>
1 <sup>er</sup> Lieutenant	Saget	Laurent	Membre de l'état-major, Chef de service assistance
Lieutenant	Gale	Arnaud	Chef de section logistique

## **Volontaires**

En 2023, sept astreints, de tous grades et fonctions confondus, ont choisi de poursuivre leur engagement au profit de notre ORPC et de la population de notre district, soit presque le double du nombre de volontaires encore en activité. (+80%)

Dans le contexte de la diminution des effectifs et du désengagement croissant au sein de nos sociétés et en sachant que ces personnes ne sont plus soumises à la taxe militaire, il est primordial de mettre en lumière et de reconnaître l'importance de cet engagement supplémentaire. Nous exprimons ainsi notre profonde gratitude envers ces nouveaux volontaires et espérons pouvoir compter sur eux encore de nombreuses années.

<b>Grade</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Volontaire depuis</b>
Capitaine	Daiz	John	Officier d'état-major	2023
Sergent	Rudareanu	Cédric	Chef de groupe AIC	2023
Caporal	Roy	Jonas	Chef de groupe pionnier	2023
Caporal	Parmelin	Sébastien	Chef de groupe pionnier	2023
Appointé	Liang	Aaron Zihao	Ordonnance de bureau	2023
Soldat	Rey	Nicolas	Pionnier	2023
Soldat	Paulo Sousa	Ludovic	Cuisinier	2023

## **Missions**

Malgré le retour à une année presque normale, le plan d'engagement 2023 a une nouvelle fois été bien rempli, 3178 jours de service ont été produits par les astreints de notre district, à raison de 2103 jours consacrés à la formation (CR), 225 jours pour les interventions en situation d'urgence (ISU) et 850 jours pour les interventions en faveur de la collectivité. (IFC)





ORPC District de Nyon		PLANIFICATION DES SERVICES - 2023											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Lu					01.05								
Ma					02.05								
Je		01.02	CR	01.03	03.05								
Ve		02.02	TS	02.03	04.05	01.06							
Sa		03.02	CR CP 1	03.03	05.05	02.06							
Di		04.02		04.03	06.05	03.06	RP BAT 2						
Lu	01.01	05.02		05.03	07.05	04.06							
Ma	02.01	06.02		06.03	08.05	05.06							
Je	03.01	07.02		07.03	09.05	06.06							
Ve	04.01	08.02		08.03	10.05	07.06							
Di	05.01	09.02	Libération mat	09.03	11.05	08.06							
Lu	06.01	10.02		10.03	12.05	09.06							
Ma	07.01	11.02		11.03	13.05	10.06							
Je	08.01	12.02		12.03	14.05	11.06							
Ve	09.01	13.02		13.03	15.05	12.06							
Sa	10.01	14.02		14.03	16.05	13.06							
Di	11.01	15.02		15.03	17.05	14.06							
Lu	12.01	16.02		16.03	18.05	15.06							
Ma	13.01	17.02		17.03	19.05	16.06							
Je	14.01	18.02		18.03	20.05	17.06							
Ve	15.01	19.02		19.03	21.05	18.06							
Di	16.01	20.02		20.03	22.05	19.06							
Ma	17.01	21.02		21.03	23.05	20.06							
Je	18.01	22.02		22.03	24.05	21.06							
Ve	19.01	23.02		23.03	25.05	22.06							
Sa	20.01	24.02		24.03	26.05	23.06							
Di	21.01	25.02		25.03	27.05	24.06							
Lu	22.01	26.02		26.03	28.05	25.06							
Ma	23.01	27.02		27.03	29.05	26.06							
Je	24.01	28.02		28.03	30.05	27.06							
Ve	25.01	29.02		29.03	31.05	28.06							
Di	26.01	30.02		30.03		29.06							
Ma	27.01	31.02		31.03		30.06							
Je	28.01												
Ve	29.01												
Sa	30.01												
Di	31.01												

## Interventions en situation d'urgence (ISU)

### Du 9 au 18 janvier – ISU INOPIA-Formation ISU AIC Polycom : 9 APCi

Dans le contexte persistant de la pénurie d'électricité, les autorités des communes et/ou les employés municipaux de notre district ont été instruits à l'utilisation des radios Polycom, au langage radio, à l'exploitation des points de rencontre d'urgence (PRU) et aux procédures à suivre pour solliciter une intervention d'urgence.



### 20 janvier - ISU INOPIA-Formation FIR Blackout Polycom : 75 APCi



Dans le cadre des tensions liées à l'approvisionnement électrique et pour répondre aux missions nous étant attribuées dans le cadre du plan d'engagement Blackout Polycom, soit l'alimentation des stations de base en cas de coupure de courant, nous avons effectué une formation de la FIR sur les spécificités de cette tâche ainsi qu'à l'utilisation des nouvelles génératrices.

### **22 mai – ISU DELESTA Nyon-Coppet : 29 APCi**

Appui à la police cantonale à la suite d'un accident à la hauteur de la Pierre Féline. Nous avons effectué un délestage du trafic depuis la jonction autoroutière de Nyon et guidé les automobilistes jusqu'à la jonction autoroutière de Coppet. Pour cette intervention nous avons bénéficié d'un appui de nos voisins de l'ORPC District Morges.

### **Du 19 au 23 juin - ISU INOPIA – PRU : 9 APCi**

Dans la continuité des mobilisations PENPAN et INOPIA du début d'année, cet engagement avait pour objectif fixé par le canton, la validation des PRU annoncés par les communes. Ces dernières avaient préalablement reçu, via la Préfecture, un questionnaire à compléter avant notre visite. C'est sur la base des réponses apportées que nous avons procédé à une vérification des infrastructures ainsi qu'à des tests de liaisons Polycom.

### **Du 18 au 24 août – ISU Canicule – Nyon : 5 APCi**

Le plan canicule a été déclenché le 17 août par les autorités sanitaires de notre canton, et dès le lendemain, nous sommes intervenus en appui du service de la cohésion sociale. L'objectif de notre intervention consistait à établir des contacts téléphoniques avec les personnes âgées de plus de 75 ans pour leur prodiguer des conseils sur les comportements à adopter en cas de canicule et, au besoin, procéder à des visites à domicile. Lors de cette mobilisation, 200 appels ont été réalisés. Seuls 2 appels sont restés sans réponse, déclenchant ainsi des visites à domicile.



### **31 août – ISU DELESTA Morges ouest- Aubonne : 7 APCi**

À la suite d'un accident de circulation provoqué par un véhicule lourd, un pylône électrique est tombé sur la route, entravant complètement la circulation entre Morges ouest et Aubonne, chaussée Jura. L'ORPC District Morges a été sollicitée pour assurer le plan DELESTA No11, à l'image de l'aide qu'elle nous avait apporté le 22 mai, nous avons à notre tour apporté renfort à nos voisins.



## **Du 2 au 11 octobre - ISU INOPIA-PRU 2<sup>ème</sup> partie : 4 APCi**

La distribution du matériel destiné aux PRU (radios, oriflammes, formulaires et documentations) ayant été effectuée durant le cours de répétition de la compagnie 1 (FIR), nous sommes contraints, en raison de non-disponibilité de la CTA aux dates du cours, de prolonger l'engagement de 4 astreints pour retourner effectuer les contrôles de liaisons avec les radios VHF de l'ECA.

## **9 novembre - ISU Interruption CFF : 11 APCi**

Durant la nuit, une machine de chantier a endommagé les câbles d'alimentation électrique des trains CFF provoquant de fortes perturbations sur les lignes Lausanne - Genève et Lausanne - Yverdon. Plusieurs ORPC de la Protection civile vaudoise ont été engagés dans le but de favoriser le transit des bus de remplacement affrétés par les CFF.

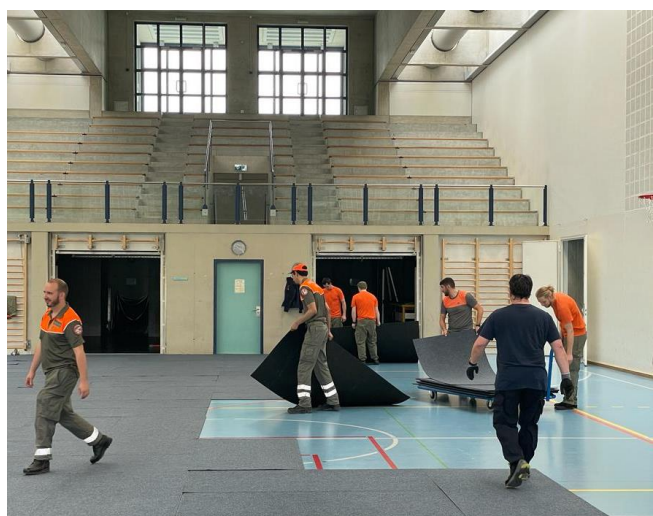
## **17 décembre ISU - DELESTA Coppet, alarme annulée : 13 APCi**

Dimanche soir à 21h40 nous sommes alarmés afin de procéder à un délestage et rediriger le trafic sortant de l'autoroute en direction de Genève. Alors qu'ils étaient prêts au départ, les 13 astreints de la FIR n'ont pas été engagés en raison de l'annulation de l'alarme.

## **Interventions en faveur de la collectivité (IFC)**

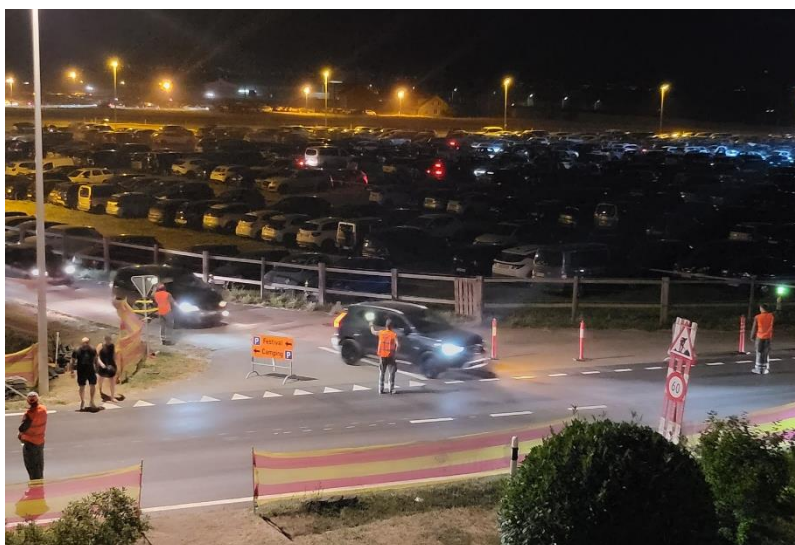
### **Du 9 au 17 mai - IFC 50<sup>ème</sup> Fête cantonale des chanteurs vaudois : 16 APCi**

Montage et démontage des infrastructures au Collège de Grand Champ et dans la ville de Gland. Le week-end du 13 au 14 mai, nous avons effectué de la régulation routière pour fluidifier la circulation.



## Du 17 au 24 juillet - IFC Paléo Festival : 101 APCi

Pour cette radieuse édition, nous avons comme à l'accoutumé, apporté un appui à la police cantonale pour des missions liées à la régulation et à la fluidification de la circulation des abords de l'autoroute jusqu'à la manifestation. Une aide supplémentaire a été fournie par nos AIC pour le montage et l'exploitation du poste de commandement opérationnel situé à Changins.



### Instruction et cours de répétition

#### **Compagnies :**

Compagnie 1 FIR + nouveaux arrivants : du 28.09.2023 au 06.10.2023

Compagnie 2 FAR : du 26.01.2023 au 03.02.2023

Compagnie 3 FAR : du 06.07.2023 au 14.07.2023

#### **Domaines**

PBC : du 08.05.2023 au 12.05.2023

Infrastructure : du 08.11.2023 au 10.11.2023

Matériel : du 10.05.2023 au 12.05.2023

du 13.12.2023 au 15.12.2023

Les thèmes abordés lors des cours de répétition 2023 étaient principalement axés sur tout ce qui touchait de près ou de loin au risque de pénurie ou de black-out électrique. Tous les participants au cours ont donc été instruits sur le fonctionnement nos trois types de génératrice, sur la ré-alimentation des antennes Polycom, sur l'utilisation des citernes mobiles, sur le langage radio, ainsi que sur la raison d'être, l'équipement et l'exploitation d'un PRU.

Une fois n'est pas coutume, le traditionnel essai fédéral d'alarme (sirènes) a été assumé lors d'un cours de répétition. Les tests des groupes d'alarme mobile (GAM) de réserve, le test des parcours GAM, la surveillance du bon déclenchement à distance des sirènes fixes et le déclenchement manuel ont été effectués par nos soins.

Le cours de répétition de la compagnie 3 a bénéficié de la visite du commandement de la PCi-VD. Le Lt col Alain Delacour et le Cap. Julien Bolomey ont passé une journée complète à visiter différents chantiers et à formuler des recommandations au travers d'un rapport remis au Commandant de bataillon.

La compagnie 1 (FIR) a été mise à l'épreuve au travers d'un exercice d'engagement préparé par son commandant le Cap. John Daiz. Tous les échelons de la hiérarchie ont été testés, à commencer par son remplaçant le Plt François Chardonnens. À l'heure d'écrire ces lignes, cet exercice a déjà été rejoué lors du CR 2024 de la compagnie 2.

Le Cap. Alexandre Othenin-Girard, officier PBC pour notre région et celle de Morges a, pour sa part eu l'occasion, lors du cours de répétition de la PBC, de rencontrer la nouvelle responsable de la protection des biens culturels du canton de Vaud, Madame Marion Burkhardt, et ainsi poser les bases d'une saine collaboration.



Dans l'objectif de réintroduire en 2024 des cours spécifiquement dédiés aux contrôles périodiques des abris (CPA), notre nouveau responsable des ouvrages PCi, le Sgt Marc Schweizer, a revu les principes des CPA avec les sections assistance. Un groupe prêt à participer à ce cours a pu être constitué.

## **Logistique / matériel**

Lors de l'année écoulée, plusieurs campagnes d'élimination de matériel ont eu lieu avec, à la clé, plusieurs remorques et compresseurs qui ont été retirés de nos inventaires. Les remorques restantes ont bénéficié d'une campagne de changement de pneus parfois vieux de plus de 40 ans.

Après des mois d'attente, l'un des deux véhicules commandés à la fin de l'année 2021 a enfin pu être livré. Il s'agit d'un Ford Transit pour le transport du personnel. Si tout va bien, le deuxième véhicule, un Toyota Hilux, devrait nous être remis dans le deuxième trimestre, en remplacement d'un Puch datant de 1989.

Dans le but de nous moderniser progressivement et de nous adapter au matériel utilisé à Gollion, nous avons fait l'acquisition de deux tronçonneuses électriques.

De plus, nous avons rénové le local destiné à l'entretien des infrastructures ; les personnes en charge disposent désormais d'un lieu de travail fonctionnel.



## Conclusion

Les transitions entamées en 2023 se poursuivront en 2024. Pour ce faire, la citation de Sénèque que nous vous avons partagée lors du rapport d'activité de l'année dernière garde tout son sens :

"Nul vent n'est favorable à celui qui ne sait pas où il va."

Trois questions aux autorités cantonales, relatives à la Protection civile vaudoise, en découlaient : Quelles prestations attendre d'elle? Quelle forme d'organisation appliquer? Quelle ligne de commandement adopter?

Si avec la signature du catalogue de prestations par Monsieur le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos le 1<sup>er</sup> septembre 2023, une réponse a été apportée à la première interrogation, il reste à trouver des réponses aux deux autres.

Nous continuerons donc durant l'année 2024 à faire évoluer notre organisation de manière à ce qu'elle soit la plus conforme et adaptable aux futures décisions cantonales, et également pour garantir qu'un ancrage régional fort subsiste !



Organisation Régionale de  
Protection Civile District Nyon

Lt col Joël Tobler



ORPC District Nyon  
Route de l'Etraz 120, 1197 Prangins

